



*Armed Conflict and Natural Resources:  
The Case of the Minerals Sector*  
Jason Switzer, Institut international de  
développement durable

**Résumé des recommandations stratégiques :**

- Les sociétés doivent s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'insécurité et des risques de placement.
- Les sociétés qui développent la capacité de faire une gestion proactive des conflits (en cherchant à atténuer ou à éliminer les sources de tension sociale) peuvent en retirer un avantage concurrentiel grâce à une tolérance plus élevée du risque et à une vulnérabilité moindre de leur réputation.
- Les gouvernements hôtes peuvent réduire les conflits liés à l'exploitation minière en s'engageant à appliquer uniformément la réglementation sociale et environnementale et en réinvestissant les redevances perçues dans des programmes sociaux profitant aux personnes touchées par le projet minier.
- Le pays d'origine de la société minière peut intervenir en informant le personnel de la société de la situation politique du pays, en collaborant avec d'autres gouvernements pour établir des normes internationales de conduite des entreprises à l'étranger et en formant des partenariats avec des entreprises pour réaliser des initiatives de coopération pour le développement.
- Les mesures négatives telles que les sanctions et les blâmes devraient s'accompagner de mesures d'encouragement, comme les incitatifs fiscaux à l'investissement dans les collectivités ou les éloges publics pour une conduite exemplaire.
- Les ONG peuvent suivre et « sanctionner » les activités des sociétés, des rebelles et des gouvernements; évaluer les conflits et donner

des avertissements en cas d'aggravation; encourager des adversaires à dialoguer; et développer les capacités de gestion des conflits des collectivités et des sociétés.

Ces recommandations, formulées par l'Institut international de développement durable, découlent d'un atelier organisé de concert avec le Projet des travaux miniers pour un développement durable et l'Institut international d'études stratégiques le 11 juillet 2001.

*From Good Intentions to Good Practice:  
The G8 and New Conflict Prevention  
Initiatives for Africa*

**Résumé des recommandations stratégiques :**

- Les dirigeants du G8 et leurs gouvernements respectifs devraient donner l'exemple en intégrant la prévention des conflits et l'égalité des sexes dans leurs politiques intérieures, leur politique étrangère et leurs politiques commerciales.

**Prévention des conflits**

- Le G8 devrait établir un processus officiel de réunions des responsables de la prévention des conflits afin de créer une « culture de prévention » qui empêcherait d'autres conflits de perturber la réalisation du plan d'action du G8 pour l'Afrique.
- Le G8 devrait repenser le plan d'action pour l'Afrique dans une optique de prévention des conflits, en tenant particulièrement compte des parties du plan relatives au commerce et à l'investissement. Sur le plan intérieur, les gouvernements du G8 devraient donner l'exemple en intégrant la prévention des conflits dans leur politique commerciale et de développement.